

BULLETIN



TAGAST IN IMAWALANE
SAUVEGARDE DES ELEVEURS NOMADES

Dans ce numéro

L'école Ib'Dnaza	1
Enseignement secondaire au Niger	1
Les collégiens de Tanout et Zinder	2
Parrainage des collégiens de Zinder	3
L'eau et les médicaments	3
Fête de Rixensart le 13 septembre	3
Legs et Dons	4

L'école primaire d'Ib'Dnaza

Aujourd'hui nous pouvons vous donner des éclaircissements tout frais sur les écoliers d'Ib'Dnaza. Ismaghil, revenu en Belgique pour quelques semaines, nous a donné des tas d'explications impossibles à transmettre autrement que de vive voix.

L'école primaire d'Ib'Dnaza compte 180 enfants, dont 6 finissent cette année la 6^{ième} primaire. Le Directeur pense que 4 d'entre eux réussiront l'examen d'entrée au collège. Le système s'est beaucoup simplifié : au lieu d'envoyer les enfants à Tanout pour passer les examens, ce qui nécessitait une semaine de ramassage des enfants dans le désert, les questionnaires sont transmis directement aux écoles. Chacune organise elle-même les examens.

Si effectivement 4 enfants peuvent entrer au collège, quel collège ? Trois des enfants pourront trouver à Tanout une famille amie pour les héberger – les internats n'existent pas au Niger. Mais le 4^{ième}, un enfant peut particulièrement doué, n'a pas de famille à Tanout, ni dans aucune autre ville. La seule solution est de l'inscrire au collège de Zinder.

Ceci nous amène à évoquer le problème de l'école secondaire en général. Il va de soi que ni les problèmes, ni les solutions, n'ont rien, vraiment rien, de commun avec ceux qu'on rencontre en Europe.

L'enseignement secondaire

Comme tant d'autre, le Niger est un pays où on passe sans transition d'une économie de subsistance (agriculture familiale ou élevage extensif comme à Ib'Dnaza) à une économie de services encore anarchique. Les écoles, même bien organisées, ne sont pas en mesure d'offrir des options diversifiées. **Les écoles professionnelles n'existent que dans les grandes villes**, donc pas à Ib'Dnaza, ni à Tanout. Si les parents artisans ne forment pas eux-mêmes leurs enfants, personne ne s'en chargera. Il est donc logique que l'avènement d'une « classe moyenne » soit problématique. Problématique aussi pour les parents très pauvres (les éleveurs du désert le sont tous) de faire sortir leurs enfants de la misère.

Les écoles secondaire (collège 4 années, suivies de 3 années de lycée) donnent donc une formation exclusivement intellectuelle.

Les collégiens de Tanout et de Zinder

Ceci nous ramène au problème des **enfants d'Ib'Dnaza qui doivent quitter la zone de nomadisme pour continuer leurs études**. Pas d'internat....

La solution la plus simple est de trouver, à **Tanout, une famille amie qui hébergera l'enfant** pendant toute la durée de ses études au collège. Mais tous n'ont pas cette chance.

Pour les autres ? La seule solution est le collège catholique de Zinder.

Les enfants du secondaire :

- À Tanout : 13 enfants cette année et peut-être 16 l'année prochaine
- A Zinder : 6 enfants cette année scolaire et peut-être 7 l'année prochaine

Au Niger les écoles et collèges sont fermés de début juillet à fin septembre.

A Zinder les enfants sont accueillis, tous ensemble, dans une petite maison prêtée par un ami d'Ismaïhil. Cet ami, professeur d'anglais, histoire et géographie, a également engagé une dame qui veut bien s'occuper d'eux, faire la cuisine, etc. Il va même jusqu'à superviser les travaux scolaires. Il fait donc une partie gigantesque du travail.

Mais il n'en reste pas moins que les enfants doivent payer eux-mêmes leur nourriture pendant la journée. Ismaïhil s'est donné la peine d'aller trouver tous les parents dans les campements lointains de la zone pastorale pour en discuter. Voici ce qu'il nous écrivait en mai :

*« Un souci évoqué par les collégiens de Zinder est l'argent des repas. **Il arrive qu'ils n'aient pas les 500 francs CFA journalier, c'est à dire 0,7 euro (par élève) pour manger lors de la pause de midi** : la journée scolaire est de 8h00 à 15h00, avec 2 pauses dont une à 10h00 et l'autre à 12h00. Pendant cette 2ème pause l'enfant doit manger en achetant sur place son plat.*

Ce problème est un problème crucial que j'ai expliqué aux parents des 6 collégiens à chaque fois que je les rencontre. Pour les parents, on leur demande de donner des enfants et (ils le font bon gré mal gré) c'est tout ! Les amener (du moins immédiatement) à comprendre qu'en outre ils doivent payer quelque chose dépasse leur niveau de compréhension !

Les parents des collégiens commencent à se faire à l'idée qu'ils doivent prendre une part du peu qu'ils ont et l'envoyer à leurs enfants que l'école leur a «pris». Ils font des efforts dans ce domaine même si l'argent qu'ils font parvenir à leurs enfants ne suffit pas pour couvrir la durée nécessaire avant qu'ils ne leur en envoient de nouveau.

Cela est un début d'ouverture d'esprit impensable chez ces populations il y a encore très peu de temps ! Notre effort d'appui et de sensibilisation doit continuer encore et encore. En effet, finir par comprendre le principe de participer pleinement aux charges de la scolarisation de son enfant finira par être accepté de tous.

Ce sur quoi nous devons miser, notre garantie sûre et indéniable pour asseoir définitivement cela y compris à l'école primaire d'Ib'Dnaza, c'est quand chacun des premiers enfants sortis d'Ib'Dnaza aura fait ce qu'il a la possibilité de faire comme études et qu'il décroche un emploi. Ce jour-là les retombées concrètes constatables au niveau des familles d'où sont issus ces travailleurs lèveront retenues et réticences. Le concret en plein jour aura raison de toute forme de préjugé : c'est des populations pour qui la vérité c'est le concret; le discours n'étant que des contes. »

Parrainage pour les collégiens de Zinder

Le droit annuel d'inscription au collège de Zinder (150.000 francs CFA, soit +/- 230 euros) dépasse de très loin les capacités de n'importe quelle famille nomade. La prise en charge des inscriptions par notre association est lourde, car nos ressources sont trop limitées et trop aléatoires. Nous risquons de ne plus pouvoir assumer nos responsabilités vis-à-vis de l'école primaire dont l'équipement est loin d'être terminé et qui reste notre priorité.

A la rentrée scolaire de cette année il y aura donc 7 inscriptions à payer, ainsi que les frais de matériel scolaire et une part des frais de nourriture. Et c'est là que nous voudrions faire appel à vous, ou avec l'aide de certains d'entre vous organiser un parrainage.

Nous pensons à un parrainage à la fois collectif et personnel, mais aussi responsable.

Collectif : en ce sens qu'il s'agirait d'un financement collectif pour « tout le groupe des collégiens » logés à Zinder. Sans individualisation financière d'un élève par rapport à un autre. C'est le meilleur moyen d'éviter tiraillements ou jalousies d'autant plus qu'ils logent et vivent tous ensemble. Tous les enfants donneront tour à tour des nouvelles à leurs parrains.

Personnel : chacun des enfants aura un parrain personnel, avec qui il pourra avoir des échanges, envoyer et recevoir des nouvelles

Responsable : en ce sens que les enfants qui bénéficieront d'un parrainage s'engageront à aider la communauté d'Ib'Dnaza à la fin de leur formation; en particulier l'école primaire d'Ib'Dnaza, ou bien en aidant les nouveaux collégiens. Cela pourrait prendre la forme de services à rendre à Ib'Dnaza ou encore à parrainer un autre élève.

Ce procédé n'a rien de neuf. En Belgique il y a 60 ans, les étudiants s'engageaient sur l'honneur à rembourser leurs bourses d'études, y compris universitaires.

Des priorités : l'eau et les médicaments

A l'école primaire (180 enfants, 6 instituteurs, 2 cuisinières et 2 ouvriers) l'accès à l'eau est une des priorités. Début 2015 nous avons financé l'installation d'une citerne château-d'eau dans la cour de l'école.

Une citerne, un robinet : l'eau est maintenant à portée de main, quel changement ! Cette eau provient d'un forage situé à plusieurs centaines de mètres de l'école, elle n'est pas gratuite... **Il faut préfinancer son achat pour toute une année**, nous avons transmis l'argent nécessaire : c'est chose faite.

L'infirmier de la zone prend en charge, aidé du Directeur, le suivi médical des enfants pendant la période scolaire. La chaleur, le manque récurrent de viande fragilisent les enfants. La grippe, les conjonctivites, le paludisme, les céphalées, les diarrhées, la teigne, les plaies et blessures sont fréquentes et récurrentes toute l'année. **L'infirmier nous a signalé que le stock des médicaments de l'école s'épuise.** Au Niger il est interdit d'importer des médicaments, il faut les acheter sur place en ville. L'argent nécessaire au réapprovisionnement du stock a été envoyé.

Fête de Rixensart : le 13 septembre

Comme chaque année nous vous donnons rendez-vous à la **fête de Rixensart**. Vous y découvrirez nos réalisations et nos projets. Nous y vendront également des bijoux et objets artisanaux en provenance directe du Niger. **Le 13 septembre : à noter dans votre agenda !**

Les Legs en duo

Une formule qui peut être intéressante pour tous est le legs en duo : faire de l'asbl Tagast In Imawalane son légataire universel (droit d'enregistrement entre 6,6 % et 25% à Bruxelles; 7% en Wallonie; 8,8 % en Flandre) à charge pour celle-ci de verser une somme déterminée à un autre légataire, nette de droits de succession. Le legs en duo permet de réduire les droits de succession sur l'ensemble de votre succession. Plus le montant légué est important et plus le lien de parenté est éloigné ou inexistant, plus vous avez avantage à reprendre l'asbl dans votre testament. C'est l'asbl Tagast In Imawalane, agréée pour la déductibilité des dons, qui paie les droits de succession des personnes indiquées dans votre testament.

Votre notaire peut vous conseiller pour ce qui regarde le droit et plus précisément vos obligations légales envers vos proches. Mais pour ce qui regarde le choix de l'association à qui vous souhaitez laisser une partie de vos biens, c'est vous qui décidez.

A quoi serviront ces dons ?

L'école primaire d'Ib'Dnaza aura encore besoin de l'aide de l'asbl pendant plusieurs années pour les frais de fonctionnement et pour l'entretien des bâtiments (les vents de sable très violents et les intempéries érodent les murs et les assises). Au collège de Tanout, 13 enfants d'Ib'Dnaza ont commencé leurs études secondaires. Ils en ont pour 4 ans. L'an prochain d'autres enfants feront pareil. Il se peut que bientôt 60, 70 ou 100 enfants doivent être hébergés à Tanout. A nous de trouver la solution et les fonds nécessaires.

Merci de nous y aider.

N° de compte Banque Fintro : IBAN : BE85 1430 7670 7806 – BIC : GE BABEBB
De Tagast In Imawalane à 1330 Rixensart

Tout don de 40€ ou plus, donne droit à une attestation pour l'exonération fiscale

Editeur responsable et siège social : Cécile Liben – 35 rue des Cailloux – 1330 Rixensart

Tagast In Imawalane

35 rue des Cailloux
1330 Rixensart

Juin 2015 - n° 30
Périodique trimestriel